

Grille de tarification 2025

PRESTATIONS	TARIFS 2025 HT/salarié
OFFRE SOCLE – Secteur Privé & Associé	
- Frais d'adhésion	40,00 €
- Frais administratifs nouveau salarié	80,00 €
- Cotisation annuelle pour les catégories SI et SIA	115,50 €
- Cotisation annuelle pour les catégories SIR	138,60 €
- Intérimaire	92,40 €
- Particulier employeur (<i>forfait/an</i>)	60,00 €
- Stagiaire école	30,00 €
OFFRE SPECIFIQUE – Secteur Privé & Associé	
- Indépendant / mandataire social	92,40 €
- Visite initiale Catégorie A ou B (<i>convention EDF</i>)	396,00 €
- Visite annuelle Catégorie A par le Médecin (<i>convention EDF</i>)	396,00 €
- Visite périodique Catégorie B par le Médecin (<i>convention EDF</i>)	264,00 €
- Suivi intermédiaire Catégorie B par l'Infirmière (<i>convention EDF</i>)	198,00 €
- Visite Catégorie A ou B (<i>hors convention EDF</i>)	396,00 €
- Surveillance CNPE hors visite Catégorie A ou B	115,50 €
- Régularisation dossier DATR (<i>changement entreprise ou catégorie</i>)	75,00 €
OFFRE SPECIFIQUE – Secteur Public & Assimilés	
- Frais d'adhésion	40,00 €
- Cotisation forfaitaire annuelle	112,00 €
- Visite d'embauche	85,00 €
- Visites ou actions hors offre socle convention	Sur devis
PENALITES – Secteur Privé & Secteur Public	
- Non déclaration d'un salarié (<i>par salarié/an</i>)	100,00 €
- Absence à la visite non déclarée 48h avant	50,00 €
- Frais de recouvrement forfaitaire	40,00 €
- Frais de recouvrement par voie d'huissier	20% du montant HT avec un minimum de 60,00 €